

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Grenoble

Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé de l'Académie de Grenoble a décidé de vous transmettre une série de petites infos, parfois traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux.

Cher.es collègues,

La rentrée s'est avérée compliquée pour certains établissements de l'académie de Grenoble.

Voici quelques éléments factuels, selon les données dont nous disposons, qui devraient nous faire réfléchir et comprendre qu'il ne faut pas se résigner à tout.

- Quelques établissements ont invité des prêtres pour **imposer la bénédiction aux enseignants** pendant les réunions pédagogiques. La liberté de conscience des enseignants, qui sont des agents publics, a été piétinée. Le code de l'éducation a été, encore une fois, bafoué. Nous rappelons que le **respect de la laïcité pendant les activités pédagogiques** est toujours obligatoire, car les enseignant.es sont des agents de l'État.

- Les enseignants les plus revendicatifs ont eu, dans certains établissements, **des emplois du temps chaotiques et des classes surchargées**. De plus, certains OGEC exercent des pressions ou orchestrent des agissements indignes sur les représentant.es du personnel les plus exigeants, pouvant aller jusqu'à demander le **licenciement du salarié protégé au CSE** et auprès de l'inspection du travail. Nous rappelons que la **discrimination syndicale** et le harcèlement moral sont des délits pouvant relevé du pénal.

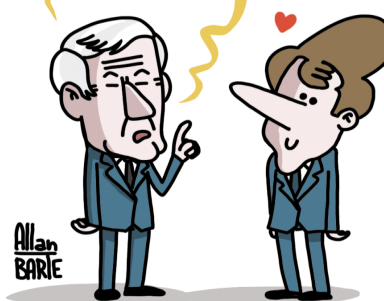
- Une distribution des **PACTES sans aucune transparence et avec des baisses importantes sur plusieurs établissements**. La CGT-EP est contraire à ce dispositif et nous réclamons une hausse des salaires avec une augmentation du point d'indice pour tou.te.s. les enseignant.es.

- La pré-rentrée, dans certains établissements, a eu lieu sur deux jours pour les enseignant.es non titulaires. Cela signifie qu'un jour de congé à été abusivement retiré pour certain.es enseignant.es, car le Ministère de l'Éducation nationale

NOMINATION DE MICHEL BARNIER À MATIGNON
APRÈS LES DÉFAITES ÉLECTORALES DE MACRON ET SA POLITIQUE : LE GRAND BOULEVERSEMENT !!!

ATTENTION !
JE VAIS ÊTRE
INTRANSIGEANT !

PAS QUESTION DE REMETTRE EN
QUESTION LA RÉFORME DES RETRAITES,
LA LOI IMMIGRATION OU BIEN D'AUGMENTER
LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS !



avait fixé au vendredi 30 août la date de la pré-rentrée pour nous toutes et tous. Nous condamnons toute forme de **bénévolat imposé** et exigeons que le travail soit toujours rémunéré.

La CGT-EP déplore le **manque de contrôles administratifs par le Rectorat de Grenoble**. De plus, les établissements qui ne respectent pas la loi devraient être sanctionnés, par exemple en les privant d'une partie des subventions publiques, afin de les obliger à se conformer aux règles.

L'inspection du travail doit continuer à exercer son rôle et nous avons beaucoup d'estime pour les inspectrices et les inspecteurs qui font de leur mieux pour assurer la continuité du service public, malgré le manque de moyens.

Il est évident que **les établissements scolaires ne peuvent pas être gérés selon les envies du prince**. Nous exigeons, a minima, le respect des règles, des lois et, surtout, des personnes. Naturellement, **la CGT-EP ne reconnaît pas le pouvoir des évêques, des organismes religieux de tutelle et des instances diocésaines sur ces institutions**.

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone pour des signalements d'irrégularités ou des difficultés dans votre établissement. Nous saurons vous conseiller, vous informer et vous soutenir.

Votre bureau académique

Profes des écoles : STOP aux pressions

Enseigner aujourd'hui, c'est savoir faire face à de nombreuses pressions, les identifier pour les refuser. Voici le début d'une série d'exemples :

L'Education Nationale, les DDEC (Directions Diocésaines de l'Enseignement Catholique) et les chefs d'établissement imposent de plus en plus de missions, de bénévoles au nom de la solidarité et du bon fonctionnement de l'école. Mais l'épuisement des enseignants du primaire est une réalité : accumulation d'injonctions sur la pédagogie (dictée, problème, calcul mental, activités physiques quotidiennes, évaluations nationales très critiquables, anxiogènes et chronophages, et bientôt le fichier obligatoire...), effectifs élevés, double voire triple niveaux, nombreuses tâches invisibles, sollicitations constantes des élèves, pressions des parents, multiples réunions, surcharge mentale, culpabilité du travail bâclé, sentiment d'abandon des élèves, inclusion sans moyen, sans AESH, malveillance contre son propre gré...

Alors, le jour où le/la chef.fe d'établissement est en arrêt-maladie, évidemment, on me demande de prendre le relais parce qu'il n'y a personne d'autres et bien sûr, je ne vais pas abandonner l'école même si l'envie est grande de prendre mes jambes à mon cou. Le premier réflexe est d'accepter.

Et puis Non ! La délégation de pouvoir n'est pas une obligation, quand bien même, lors de la réunion de rentrée, le/la chef.fe d'établissement a officialisé mon nouveau statut.

Alors, j'ai dit « Non ! ». J'ai partagé ma décision avec mes collègues et elles ont choisi, elles aussi, de refuser cette charge supplémentaire. J'ai dû dire « Non ! » à plusieurs reprises, au téléphone, en

en personne à la tutelle, à la DDEC. Je n'ai pas lâché car ma vie psychique était en jeu, le burn-out me souriait... La CGT-EP était en soutien : « Non ! Tu n'es pas une feignante, non, tu n'es pas égoïste, au contraire, tu prends soin de toi pour avoir encore la force de t'occuper de tes élèves, de tes enfants, de ta vie ! »

Enfin, une solution a été trouvée : je n'ai pas eu à accepter la délégation de pouvoir, présentée comme obligatoire. Une directrice a pris la responsabilité de gérer son école et la mienne. Mais attention, une nouvelle pression n'est jamais loin, formulée derrière un demi-sourire par la directrice à mi-temps : « Il ne faut pas s'absenter, vous devez tenir le coup... »

Identifier, refuser et dénoncer ces situations ! A la CGT-EP, on vous informe, on vous soutient. Tous ensemble, nous mettrons fin à ces pressions !

La CGT : UNE FORCE A VOS COTES

Pour se syndiquer



Télécharger le [BULLETIN D'ADHESION](#)



Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé à Grenoble :

1^{er} degré : Charlotte CLERO

2nd degré : Ludovic LERUSSI
07 63 19 38 76

Nos collectifs nationaux

AESH : aesh@cgt-ep.org
Agricole : agricole@cgt-ep.org
IME ITEP : ime-itep@cgt-ep.org
Mouvement : mouvement@cgt-ep.org
OGEC : ogec@cgt-ep.org

... et tou-tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Mail : _____

Téléphone : _____

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé

**SNEIP – CGT Enseignement
Privé - 263 rue de Paris –
Case 544 - 93515 Montreuil**

Une seule adresse électronique :
academie.grenoble@cgt-ep.org